Résumé de l'article :

*Dyslexie et français langue seconde*

*Louise Brazeau-Ward*

L'auteur de cet article, madame Brazeau-Ward est la fondatrice de l'Association canadienne de la dyslexie. Elle est aussi l'auteur de la méthode d'apprentissage «Enseignement multi sensoriel simultané». L'article «Dyslexie et français langue seconde», présente non seulement la dyslexie comme trouble d'apprentissage mais aussi le problème d'apprentissage du français langue seconde pour les personnes dyslexiques.

 La dyslexie est un trouble d'apprentissage où l'enfant éprouve des difficultés à lire et à écrire. Puisque la langue française est très riche et complexe, certains enfants atteints d'une certaine forme de dyslexie éprouvent des difficultés lors de l'apprentissage de la langue française et ce, en raison de l'orthographe à l'écrit et de l'absence de l'accent tonique à l'oral.

 Premièrement, il y a l'orthographe qui crée des difficultés. Les nombreuses anomalies et exceptions de la langue, par exemple, les consonnes doublées: trappe et attrape; colonne, colonel et colline, etc., ce qui rend l'apprentissage de l'orthographe et ainsi, la lecture très difficile à maîtriser non seulement pour les personnes dyslexiques mais aussi pour les autres apprenants en français langue seconde.

 Deuxièmement, lors de la communication orale ou de la lecture à haute voix, il y a l'absence de l'accent tonique sur chaque mot qui rend la compréhension plus complexe (p.2). Brazeau-Ward utilise l'exemple du groupe nominal «trois beaux enfants» qui devient, lors de la lecture à haute voix, «troibozanfan». Un enfant dyslexique aurait probablement de la difficulté à distinguer où se situe la jonction entre les mots lorsqu'il ou elle l'entend à haute voix. Puisque la langue anglaise n'a pas cette absence de l'accent tonique car chaque mot est accentué, Brazeau-Ward suggère que la langue anglophone est plutôt faite pour l'oreille et que le français est plutôt fait pour l'œil (p.3).

 Voilà pourquoi les personnes dyséidésiques, c'est-à-dire ayant une dyslexie visuelle, ont plus de difficultés à apprendre le français. Avec la langue francophone, il y a souvent une absence tonique donc puisque ces personnes ont un déficit visuelle, ils doivent plutôt se concentrer sur la forme auditive de la langue française pour l'apprendre. Contrairement, la dysphonésie, c'est-à-dire les personnes ayant une dyslexie auditive, ont besoin de voir l'orthographe des mots pour comprendre.

 Certes, les anomalies et les exceptions en orthographe ainsi que l'absence de l'accent tonique à l'oral rend difficile l'apprentissage du français langue seconde et présente beaucoup de difficultés pour les personnes dyslexiques, surtout ceux qui sont dyseidésiques.

**Critique:**

L'article intitulé «Dyslexie et français langue seconde», rédigé par Louise Brazeau-Ward soulève des points très pertinents pour les enseignants et les étudiants en français langue seconde. Premièrement, c'est très important d'être au courant de la forme de dyslexie de nos élèves qui sont dyslexiques et ce, pour connaître les moyens d'apprentissages les plus appropriés. Les enfant qui sont atteints de la dyslexie visuelle (dyseidésie) sont souvent incapables de voir les mots écrits dans leur tête. En conséquence, ils apprennent plus facilement à l'oral, c'est-à-dire en s'attardant à la phonétique des mots et des phrases. Contrairement, les enfants atteints de la dyslexie auditive (dysphonésie) possèdent un répertoire limité de mots qu'ils peuvent reconnaître visuellement et devinent souvent les mots lors de la lecture. Peu importe la forme, apprendre le français comme langue seconde est un processus difficile pour les dyslexiques. Ce problème soulève une question...est-ce que cette difficulté est la raison du manque d'intérêt à apprendre la langue française?